

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Novembre

## LES DIFFICULTÉS

On fait en ce moment quelque bruit d'un discours prononcé à Bar-le-Duc par le ministre des affaires étrangères, et dans lequel M. Develle, s'entretenant avec ses électeurs, aurait réédité les paroles prononcées par Gambetta au lendemain des élections de 1881, lorsqu'il s'écria : « L'ère des périls est passée ; l'ère des difficultés commence. »

Nous permettra-t-on de le faire remarquer ? Le mot *commence* n'est pas tout-à-fait exact ; il aurait mieux valu dire : « continue. » La situation actuelle, en effet, n'est que la suite de la situation précédente ; les difficultés, en réalité, restent les mêmes, plutôt atténuées qu'aggravées, ou, pour mieux dire, atténuées à un certain point de vue, aggravées à un autre.

Il n'est pas douteux que plus le temps a marché, plus la République est devenue maîtresse de la direction politique du pays ; elle l'est à ce point qu'on ne peut plus guère la combattre qu'en invoquant son nom et en donnant à croire que l'on est devenu son zélé défenseur, alors que trop souvent on est resté son implacable et irréconciliable ennemi.

Mais si la République a conquis cette évidente suprématie, il ne faut pas se dissimuler que le pays a placé en elle de grandes espérances, qu'il lui demande de devenir de plus en plus une réalité féconde et bienfaisante, qu'il attend des réformes et des progrès nouveaux.

Or, c'est précisément dans le choix de la méthode et de la marche à suivre, que réside à cette heure la difficulté ou les difficultés.

Depuis plusieurs semaines, nous avons pu lire un grand nombre de dissertations plus ou moins théoriques ou didactiques, sur les avantages de l'homogénéité des cabinets, sur la nécessité d'un gouvernement ferme et fort, fidèle à toutes ses idées, préférant suc-

comber avec honneur que vaincre avec diplomatie.

Ce sont là d'agréables passe-temps et de fort belles choses. Mais ces dissertations, en l'absence des Chambres, n'avancent pas beaucoup la solution des problèmes actuellement posés et dont la réception de l'escadron russe a quelque peu ajourné l'examen.

Aujourd'hui, nous sommes à la veille de la rentrée du Parlement et l'heure est venue d'accorder à ces questions une attention des plus sérieuses, car elles ont, au début de la législature surtout, une importance particulière.

Cette fois, comme toujours, les premières séances de la nouvelle Chambre auront sur ses destinées futures une grande influence.

Pour notre part, nous voudrions que dès le premier jour, la majorité des députés fut intimement pénétrée de cette conviction, que le pays attend beaucoup d'elle et que c'est l'avenir du Parlement et des libertés publiques qu'elle tient en ses mains.

Aussi exprimons-nous avec énergie le vœu que la Chambre, sous une prétexte ou sous un autre, ne se laisse pas entraîner dans les voies bryantes et stériles où quelques meneurs ne manqueront pas de vouloir l'entraîner dès le premier jour.

M. Paul de Cassagnac ne siège plus dans l'enceinte parlementaire, mais l'espèce des « faisceaux de boucan » n'a pas disparu. Il s'agit de ne pas les laisser, dès le premier jour, s'ériger en maîtres du Parlement.

Il ne faut pas oublier le mécontentement causé dans la France entière par la perte de temps si considérable dont nous fûmes dans la dernière Chambre, les témoins attristés. N'a-t-on pas, en effet, perdu, et plus que perdu, six mois entiers avec l'affaire de Panama ?

Et il importe de ne pas recommencer.

En matière d'interpellations, si l'on peut en citer quelques-unes qui ont été intéressantes et utiles, combien plus grand est le nombre de celles qui ont été oiseuses, stériles et même dangereuses ! Il appartient à la

majorité de la Chambre d'y mettre à l'avenir le holà.

Il faut souhaiter aussi que la majorité républicaine, numériquement si forte et si compacte, ne se divise pas à l'infini sous prétexte d'homogénéité.

Les ennemis de la République ont pu se travestir, se masquer ; ils n'ont pas disparu ; toujours et quand même ils vivent dans l'espoir d'une revanche prochaine. Ne les a-t-on pas entendus, ces jours derniers, réclamer comme un droit, la rentrée des prétendants ?

Cette tentative nous indique suffisamment que, dans la politique républicaine, il y a des points sur lesquels il s'agit de ne pas transiger et de ne pas hésiter.

Il y a aussi, ne l'oublions pas non plus, en matière de réformes financières, économiques et mêmes sociales, un minimum de réformes ou d'études de réformes qui doivent largement suffire à la prochaine session.

En un mot, la besogne ne manque pas, et il ne faut pas se laisser distraire.

Telle sera la meilleure réfutation des attaques violentes et passionnées dirigées contre le parlementarisme, sans lequel cependant il n'y a pas de libertés publiques.

Ne prêtons pas la main, en le rendant impuissant, à la renaissance des aspirations et des tendances dictatoriales dont le boulangisme a été, à une date récente, la plus brillante synthèse.

J. QUERCITAIN.

## LE BÉNÉFICE DES GRÈVES

On ne se rend pas compte en général des pertes incalculables qui sont la conséquence des grèves. Si, en effet, on essaye d'évaluer celles que viennent de subir les ouvriers mineurs et les compagnies minières, on reste stupéfait du résultat désastreux du dernier chômage : on n'estime pas à moins de 1 million le nombre de tonnes qui auraient été extraites si les ouvriers avaient travaillé pendant les quarante-deux jours qu'a duré la grève. Le salaire par tonne étant de 5 fr. 54, chiffre moyen de 1892, la perte subie de ce chef par les ouvriers n'est pas inférieure à 5 millions et demi de francs. Quant à la perte éprouvée par la production, elle dépasse 11 mil-

lions et demi de francs, étant donné le prix moyen de 11 fr. à 11 fr. 25 la tonne. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres, qui ne s'appliquent qu'au Pas-de-Calais, les pertes qui ont été la conséquence des grèves d'Aniche et de l'Escarpelle.

La réduction de production dans ces deux concessions a été de 130 mille tonnes. En résumé, pour les deux bassins du Pas-de-Calais et du Nord, la grève a amené une diminution de production de 1,200,000 tonnes environ, représentant une valeur de 14 millions de francs et 6,750,000 francs de salaires. Dans ces chiffres ne sont pas comprises les pertes subies par les commerçants de la région dont les affaires ont été suspendues pendant de longues semaines ; nous ne tenons pas compte non plus des commandes de houille faites à l'étranger et du courant d'affaires qui s'est établi au préjudice de nos producteurs.

En présence de résultats aussi lamentables, il est permis de se demander si les meneurs de la grève avaient quelques illusions au début de la lutte ? Il est impossible de l'admettre. Certains d'entre eux, ceux qui sont « arrivés » s'en rendaient bien compte, mais soupçonnés de modérantisme, ils ont dû céder devant les impatiences de quelques ambitieux qui ont hâte d'obtenir à leur tour leur récompense. Ce sera le seul résultat de tant d'argent perdu et de tant de sacrifices endurés.

L'ouvrier mineur sera-t-il éternellement dupe de ces maîtres chanteurs.

## CE QUE LES ANGLAIS PENSENT

DE TOULON

Les Anglais ont décidément très peur : peur de notre flotte, peur de notre alliance ; en revanche, la Triple ne leur semble plus avoir une bien grande vitalité.

Il est curieux de voir leurs journaux l'avouer crânement.

Voici la traduction textuelle d'un article du dernier numéro du *Graphic* :

Si l'amiral Avellan a emporté de Toulon la même impression favorable que celle du correspondant spécial du *Times*, il pourra assurer au tsar que les forces maritimes de la France sont prêtes pour l'action.

Il est possible que M. Carnot ait choisi Toulon comme rendez-vous de l'escadre russe pour convaincre l'empereur de cet état de choses ; il n'eût pu d'ailleurs faire un meilleur choix. Là, d'un coup d'œil, l'amiral Avellan devait voir et vit un déploiement de forces navales tel que l'Angleterre elle-même aurait de la peine à l'égaliser.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 54

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

VII

L'ÉCLAT

Puis, convaincue que « son cachet » seul faisait ainsi détourner tout le monde sur son passage, la brave femme s'entourait la tête d'un voile de gaze blanche qui lui tombait jusqu'au cou. Si bien qu'elle avait l'air d'une matrone turque allant acheter des colifichets au bazar. Je dis matrone car la moustache de Mme Aubry-Morange ne laissait plus aucun doute sur son âge, en dépit de tout « le cachet » qu'elle pouvait avoir.

M. de Villestrac craignant que la créole ne recommençât ses divagations, ne voulut pas pousser la conversation plus loin. Il fut convenu entre lui et Liane que tout le monde se rencontrerait le soir au Casino.

M. de Villestrac, ayant quelques heures de liberté, en profita pour aller faire une visite aux Kervigan. La petite famille était arrivée au Moulo quinze jours après le départ du marquis de Courrance. Le calme avait reparu. Dans la solitu-

de où il vivait, Pierre s'était senti plus tranquille. Il voyait sa femme à côté de lui avec son fier et loyal sourire. Il la connaissait trop bien et depuis longtemps. Les souvenirs de l'enfance de Gertrude lui revenaient en foule, et ils ont, eux, un tel charme, qu'ils suffisent à guérir les âmes malades, et à consoler les cœurs attristés ! Il était impossible que cette créature franche et honnête fut capable de trahison ou de mensonge. Non, l'accusation lancée était bien une calomnie ; la tendresse extrême de Mortimer ne pouvait venir que d'une chose, de la comparaison que faisait le vieillard entre son bonheur d'autrefois et cet intérieur heureux qu'il avait sous les yeux. Ne lui avait-il pas souvent entendu parler de l'enfant qu'il avait perdue.

Et comme il arrive souvent, après ces tourmentes du cœur, qui ont, elles aussi, leur réaction, Pierre s'était rejeté avec entraînement dans son amour pour sa femme, comme s'il eût éprouvé le besoin de se faire pardonner son injuste soupçon à force d'amour.

M. de Villestrac les trouva donc en plein bonheur. Grande fut la surprise de Gertrude en apprenant que la comtesse Arcos était également à Arcachon.

— Comment se fait-il que je ne l'ai pas encore vue. J'irai la surprendre ce soir.

— Vous ne la rencontrerez pas chez elle. Je sais qu'elle doit aller à une soirée dansante au Casino.

— Eh bien, veuillez la prier de m'attendre demain dans la matinée.

L'officier de marine qui était intimement persuadé que Liane aimait fort son amie, s'empress-

sa de retourner au chalet de la comtesse, afin d'annoncer à celle-ci qu'il avait été voir Gertrude et que Mme Kervigan viendrait le lendemain.

— Alors, je n'y serai pas, dit Liane.

— Comment ?...

— Mon ami, reprit-elle avec une tendre inflexion de voix, je n'ai rien voulu vous dire tantôt, parce qu'il valait mieux que ma mère restât dans l'ignorance. Mais à vous... à vous, je ne vous cacherai pas ce que je pense. Vous êtes l'ami du commandant Jean Kervigan, le beau-frère de Gertrude.

— Oui.

Eh bien, vous souffrirez comme je souffre en apprenant que Gertrude est perdue de réputation. Vous autres, marins, vous n'êtes pas au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait à Paris, le monde s'est étonné d'abord de l'intimité du jeune ménage Kervigan avec un Américain, original et très riche, que vous devez très certainement connaître de nom : M. Mortimer. Ajoutez à cela un héritage de deux millions qui a surpris tout le monde...

— Que me dites-vous-là ! s'écria M. de Villestrac ! C'est impossible !... Non, je ne peux pas admettre que le frère de Jean Kervigan...

— Ah ! mon ami, voilà bien votre bon cœur qui se refuse toujours à croire au mal. C'est pourtant un fait indéniable...

Liane se leva et ouvrant un petit tiroir, y prit la lettre du sieur Lamardie, que nous connaissons.

— Lisez, dit-elle.

— Comprenez-vous, reprit Liane quand M. de Villestrac eut achevé. On a annoncé que cet hé-

ritage qu'avait fait Gertrude lui venait d'un sieur Morel-t, décédé à la Nouvelle-Orléans... elle qui était une enfant trouvée ! Or le sieur Morel-t a bien existé, il est bien mort en effet, mais sa fortune, qui ne se montait qu'à cinq cents mille francs, a été laissée par lui à sa fille. Que répondez-vous ?...

— Qu'on se trompe, dit nettement M. de Villestrac, non, je ne croirai jamais une pareille chose.

— Moi aussi j'ai fait comme vous ! répliqua Liane ; mais hélas, qui mieux que moi pouvait être à même de découvrir la vérité ! Ne sommes-nous pas de la Nouvelle-Orléans ? Les renseignements n'ont pas tardé à m'arriver. Les journaux avaient publié l'héritage de Pierre Kervigan. Un artiste célèbre devenant millionnaire du jour au lendemain c'est une chose assez rare pour que tout le monde s'en occupe. Or, qu'elle n'a pas été ma surprise en recevant d'Amérique des lettres où l'on se montrait très étonné de ce prétendu héritage. J'ai été bien malheureuse mon ami, en me voyant forcée de m'éloigner de celle qui avait été la compagne de mon enfance.

Liane passa hypocritement son mouchoir de dentelle sur les yeux. En vérité, il était impossible qu'un homme éperdument épris comme M. de Villestrac ne fût pas ému en croyant voir couler de si jolies larmes.

— Oui, vous avez dû beaucoup souffrir, ma pauvre Liane.

— Vous vous expliquez maintenant pourquoi je suis restée si longtemps éloignée de Gertrude.

(A suivre).

Tout y est dans un ordre parfait : de beaux vaisseaux, de fiers équipages, un arsenal imprenable, et un véritable fourmillement de torpilleurs. En un mot, la France possède maintenant dans la Méditerranée une flotte qui, cela est avéré, pourrait balayer au loin tous les cuirassés que l'Angleterre envoie dans cette mer intérieure.

Mais ses avantages sont encore plus grands à un autre point de vue tout aussi important que la supériorité des forces destinées à l'attaque ; l'Angleterre pourrait les contrebalancer en envoyant des renforts, elle le ferait assez rapidement si besoin était : mais comment ferait-elle pour contrebalancer la puissance des magnifiques ports de Toulon, de Marseille, de la Seyne et d'autres encore, tous très rapprochés et amplement pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'équipement et aux réparations ? L'Angleterre, il est vrai, possède Malte et Gibraltar ; mais cette dernière n'a pas de docks et Malte ne peut pas être comparé à Toulon. Le quartier général de la flotte anglaise est en réalité en Angleterre, à 2,000 milles de Malte, tandis que celui de sa rivale est sur les lieux mêmes de l'action.

Cet état de choses est-il rassurant ? Nous laissons aux gens experts le soin de résoudre la question.

Ce qui semble assez certain, c'est que si la guerre éclatait subitement entre l'Angleterre et la France, il serait difficile d'empêcher cette dernière d'envoyer, escortée de sa flotte, une expédition à Alexandrie, actuellement nos cuirassés ne pourraient presque rien faire pour empêcher cette colossale « armada » d'arriver à destination.

On lit plus loin dans le même journal : Si aux troubles financiers de l'Italie viennent se joindre des troubles intérieurs en Autriche, on se demande ce que vaudrait bientôt la triple alliance pour contrebalancer efficacement l'union « agressive » de la France et de la Russie.

Il est inutile d'insister sur la mauvaise foi flagrante qui fait qualifier notre alliance d'agressive. De pareilles insinuations se passent de commentaires.

France et Russie

Le cardinal archevêque de Paris a reçu de M. l'abbé Vivient, curé de Saint-Louis à Moscou, la dépêche suivante :

- » A Son Eminence, archevêque de Paris, Moscou, 6 novembre.
- » La Russie désire offrir à la France, pour l'église Notre-Dame, une cloche. Quel poids peut recevoir une des tours ? On y mettra de 32,000 à 90,000 kilogrammes. Peut-on, pour les premières fois, sonner à la façon russe, par un seul mouvement du battant ?
- » La Russie offre aussi deux étendards en échange des deux complaisamment rendus par la France en 1891. Répondez vous-même.
- » VIVIENT, curé de Saint-Louis.

Voici la réponse de Son Eminence : « Vivient, curé de Saint-Louis, Moscou. » Vivement touché du généreux témoignage de sympathie offert à la France, je vous écrirai cette semaine pour répondre à vos questions. » Cardinal RICHARD. »

INFORMATIONS

La rentrée des Chambres

D'après le *Rappel*, la lecture de la déclaration ministérielle serait reportée au 20 ou 21 novembre.

On parle du dépôt d'une proposition de loi punissant des travaux forcés la détention et le transport injustifiable des matières explosibles.

Procession socialiste

Le *Figaro* dit que de nombreux socialistes ont décidé de manifester le jour de la rentrée des Chambres et d'escorter jusqu'au Palais-Bourbon leurs députés, qui se réuniraient en un lieu déterminé.

Le gouvernement n'interdirait pas le défilé, mais ne permettrait pas au cortège de dépasser la place de la Concorde.

Il ne tolérerait aucun cri, aucun drapeau.

L'impôt sur le revenu

On assure que M. Peytral soumettra prochainement au conseil un projet relatif à l'impôt sur le revenu, mais qu'il se rangera à l'avis de la majorité de ses collègues, laquelle y sera certainement opposée.

A Marseille

On télégraphie de Marseille qu'on craint des troubles graves aujourd'hui à la suite d'un meeting où parlera M. Antide Boyer. Le préfet a demandé des renforts.

Au Dahomey

Le ministre de la marine vient de recevoir du général Dodds un rapport daté du 8 octobre dernier et qui confirme les renseignements reçus par des télégrammes déjà publiés.

D'après ce rapport, les postes d'observation de Behanzin, établis en avant de la ligne de nos positions dans le Nord, ont été maintenus, mais tous les guerriers auraient reçu des ordres pour disparaître devant nos patrouilles. Les peuplades du Nord et de l'Ouest sont hostiles à Behanzin, mais n'osent pas se montrer ouvertement contre lui.

A la suite des premières reconnaissances opérées dans le Nord, des délégués de la population d'Agony sont venus demander l'occupation immédiate de leur territoire par les Français.

Les habitants de cette région sont cependant encore dominés par les chefs de Behanzin et craignent d'être obligés par les guerriers dahoméens à évacuer leurs villages. D'autre part, un ensemble de reconnaissances vient d'être opéré entre la rive gauche de l'Ouémé et notre frontière Est jusqu'à la hauteur de Kétou. Nous avons aussi trouvé de ce côté des populations disposées en notre faveur, mais elles ne prendront parti pour nous que lorsque nous serons à leur proximité immédiate.

Avant de reprendre l'offensive, le général Dodds a tenté une nouvelle démarche pacifique auprès de Behanzin et de ses principaux partisans.

C'est après ces pourparlers, qui n'ont pas abouti, que le général s'est porté à Agony. Behanzin, sans accuser réception de la lettre qui lui avait été adressée, a envoyé à Ouidah un messager porteur d'une lettre de lui, dans laquelle il exprime son grand désir de faire la paix, en se basant sur les propositions qu'il nous faisait déjà l'année dernière pour arrêter nos troupes avant leur entrée à Abomey.

Il annonce qu'il a envoyé un ambassadeur en France pour plaider sa cause auprès du gouvernement.

Il a été répondu à Behanzin que la France victorieuse a le droit d'exiger sa soumission pure et simple, en s'en remettant à la générosité du gouvernement. Depuis, on le sait, les opérations militaires ont été commencées dans le Nord du Dahomey et dans le pays des Mahis. Nous n'aurons qu'à de rares intervalles des nouvelles du général Dodds, qui a dû quitter Agony le 30 octobre, à la tête de quatre colonnes convergeant vers Atchéribé.

Ces quatre groupes sont sous les ordres des chefs de bataillon Drude, Boubin, de Cauvigny et Chmitelin. Les deux premiers sont placés sous le commandement du colonel Dumas et opèrent dans l'Ouest et les deux autres sous le commandement du lieutenant-colonel Mauduit. C'est avec cette colonne que marche le général Dodds.

Pour ravitailler notre petite armée, des approvisionnements de vivres ont été constitués sur la route, principalement à Dogba, et le service des transports par l'Ouémé a été assuré par l'achat d'un nouveau remorqueur, qui vient d'arriver à Porto-Novo par Lagos, et par l'affrètement du petit vapeur *Olinda*.

La crue extraordinaire des eaux rend, en effet, très difficiles les transports par terre ; aussi la flottille a-t-elle pu porter une colonne jusque près d'Agony par l'Ouémé.

En arrière de notre corps expéditionnaire, la côte et les principaux points de l'intérieur restent occupés par des sections d'étapes ou de forteresses. La garde civile a constitué sur le chemin d'Ouidah-Ouagbo-Kpomé une série de petits postes échelonnés de façon à assurer une communication rapide de ce côté avec la côte. Pendant la marche du général Dodds c'est le lieutenant-colonel Boistel qui exerce le commandement sur le littoral. La santé des troupes est toujours bonne, et elles sont parties pleines d'entrain pour cette nouvelle expédition dont les préparatifs ont déjà porté une atteinte sérieuse au prestige de Behanzin.

Les Envoyés de Behanzin

Les envoyés de Behanzin, dont l'arrivée à Paris était annoncée depuis quelques jours, sont toujours à Londres, ils seraient retenus sur les bords de la Tamise par la maladie inopinée d'un de leurs chefs.

Des personnes bien informées affirment cependant que les ambassadeurs du roi Behanzin se portent tous fort bien et font chaque jour la curiosité des Londoniens.

La vérité serait, croyons-nous, celle-ci : Les émissaires de Behanzin auraient fait présenter notre gouvernement sur ses intentions à l'égard de leur souverain.

La réponse n'aurait pas été précisément du goût des ambassadeurs, qui hésiteraient maintenant à remplir jusqu'au bout leur mission.

On ne sait encore si les envoyés viendront réellement à Paris et demanderont audience au gouvernement.

Quoi qu'il en soit, suffisamment éclairé par les derniers renseignements confidentiels envoyés ces jours-ci par le général Dodds, le Ministre de la Marine se contentera d'inviter les envoyés dahoméens à attendre la fin de la campagne, dont le dénouement ne saurait tarder, avant de formuler leurs propositions. La capture, aujourd'hui à peu près certaine de Behanzin rendra d'ailleurs ces propositions inutiles.

Attentat de Barcelone

Voici quelques détails sur cet horrible attentat :

Les deux bombes Orsini furent lancées du paradis et vinrent tomber sur le treizième rang des fauteuils d'orchestre. Au premier instant, on crut à une explosion de gaz. Bientôt retentirent des cris de blessés. Comme nous l'avons dit, la panique fut indescriptible. On essaya de calmer le public pour éviter d'autres malheurs, dans les couloirs et les escaliers, où des centaines de personnes se ruaient pour fuir plus vite.

Le préfet, le maire et les autorités, qui étaient au théâtre, organisèrent à la hâte les premiers secours et parvinrent, au prix d'efforts inouïs, à rétablir un peu d'ordre.

Une seule des deux bombes avait éclaté au milieu des fauteuils d'orchestre, près de l'allée centrale de la salle.

La seconde bombe, tombée tout près, n'a pas fait explosion. Le désastre n'en est pas moins épouvantable, puisqu'il y a vingt-trois morts, au lieu de neuf, comme le disaient les premiers renseignements, et de nombreux blessés. La plupart de ceux-ci sont, heureusement, atteints de blessures légères. Les dégâts matériels sont assez considérables.

Parmi les victimes se trouvent, en outre de la famille de cinq personnes dont nous avons parlé, une dame qui allait être mère dans un mois et trois étrangers.

Le premier moment de la panique passé, la salle du foyer fut transformée en ambulance ; on y transporta les morts et les blessés les plus dangereusement atteints. Il se confirme que trois de ceux-ci ont succombé.

D'autres blessés furent transportés soit chez eux, soit à l'Hôtel-Dieu, au milieu de la foule énorme qui se pressait, indignée, aux abords du théâtre.

Le bruit de l'explosion a été entendu de très loin et la nouvelle de l'attentat se répandit rapidement dans toute la ville. Des milliers de personnes accoururent sur les lieux. On eut beaucoup de peine à empêcher les familles dont les membres assistaient à la représentation, de pénétrer dans le théâtre pour les y rechercher, car on parlait de centaines de victimes dans l'affolement du premier moment.

Des scènes déchirantes se produisirent : des malheureux réclamaient, en pleurant, leurs parents, qu'ils croyaient perdus. Les soldats du génie et les gendarmes durent garder les portes du théâtre jusqu'à une heure avancée.

Les deux anarchistes, dont nous avons annoncé l'arrestation, ont été dénoncés par les spectateurs qui se trouvaient à côté d'eux, aux galeries supérieures ; l'un d'eux aurait été vu jetant les projectiles.

Tous les anarchistes arrêtés à Barcelone nient leur participation à l'attentat d'hier. Un Italien nommé Maurizio Zoldani, qui avait été organisateur de la précédente grève des marbriers, est le plus compromis.

Son mouchoir portait l'empreinte de chemises de bombes comme s'il avait servi à en envelopper une.

Le gouverneur a déclaré que le nombre des morts est de vingt-deux, celui des blessés de plus de cinquante, dont plusieurs succomberont probablement.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Chauffoir municipal

Voici le moment de rouvrir le chauffoir municipal où les vieillards et les ouvriers sans travail peuvent se mettre à l'abri des intempéries de la saison, qui s'annonce comme devant être très rigoureuse.

Nous remercions tous les souscripteurs à cette œuvre philanthropique dont le *Journal du Lot* a pris l'initiative l'an dernier, et qui a produit en quelques jours plus de 600 francs.

Nous remercions aussi l'honorable maire de Cahors qui a mis, avec un empressement louable, une vaste salle à la disposition des pauvres, rendant ainsi facile en quelques jours l'installation du chauffoir public.

Maintenant l'œuvre est fondée. Elle doit durer parce qu'elle est essentiellement humanitaire, et si l'obole du riche est de nouveau nécessaire, nous savons que nous pouvons compter sur elle, comme nous sommes certains aussi du concours dévoué de la municipalité.

Armée

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Delamare, colonel du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, est inscrit sur la liste nominative des colonels présentés pour l'avancement à la suite de l'inspection générale de cette année.

M. Durand, ancien commandant du 1<sup>er</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne, est également inscrit sur la liste des colonels appelés à passer généraux, s'ils ne sont pas atteints par la limite d'âge, au-

quel cas ils seront appelés à commander, comme colonels, les brigades de réserve à la mobilisation.

Commission des bâtiments civils

Présents : MM. Martineau, conseiller de préfecture, délégué par M. le préfet ; Suisse et Daymard, ingénieurs civils ; Guiraudies-Capdeville, chef de division ; excusés, MM. Berget et Gaston.

La Commission approuve les projets de réparations à effectuer aux églises de Comiac, Laurettes et Marminiac.

Sont également approuvés, les projets de réparation à effectuer aux écoles de Biars et de Saint-Paul-de-Vern et au presbytère de Laburgade.

En ce qui concerne le presbytère de Vaysse (Lherm), la commission approuve le projet des travaux sous la réserve que le détail estimatif sera réduit d'un quart au moins, les prix qui sont fixés étant exagérés.

Tribunal de commerce

M. Paul Cangardel, président du tribunal de commerce de Cahors vient de donner sa démission pour raisons de santé.

Canal des Deux-Mers

Un concours va être ouvert entre les Ingénieurs français, pour l'établissement de l'avant-projet d'un grand canal maritime reliant l'Océan à la Méditerranée.

Voici quelques-unes des conditions du concours : Le choix du tracé des ports de débarquement sur les deux mers, du système des écluses, etc., est laissé au choix des concurrents.

La section du canal sera prévue de façon à permettre le passage aux grands transports de la marine marchande de tous les pays, et aux cuirassés de premier rang de la marine militaire française.

Les dossiers devront être remis au siège de la Société du Canal des Deux-Mers, avant le 31 Décembre 1893. Des prix variant de 50,000 à 3,000 francs seront attribués aux six premiers projets primés.

Faculté des lettres

Les résultats de rhétorique seront affichés à la Faculté samedi soir à sept heures.

Les résultats de philosophie seront affichés samedi matin.

Pêche

Le samedi 25 novembre 1893, à neuf heures du matin, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la préfecture, par M. le préfet du Lot ou son délégué, assisté de M. l'ingénieur en chef du département et de la navigation du Lot et de M. le directeur des contributions indirectes du département, à l'adjudication du droit de pêche dans les rivières du Lot et de la Dordogne, pendant les années 1894 à 1902 inclusivement, suivant les cantonnements et mises à prix désignés sur les affiches.

Octroi de Cahors

M. Longpech, receveur de l'octroi de Cahors (14 ans de service dans cette administration), est nommé brigadier, en remplacement de M. Tourriol, décédé.

Nominations ecclésiastiques

- Par décision de Mgr l'Évêque :
- M. l'abbé Jean Couderc, curé de Goujounac, est transféré à Tour-de-Faure.
- M. l'abbé Julien Barriéty est nommé curé de Goujounac.
- M. l'abbé Fr. Bergougnoux, curé de Puycalvel, est transféré à St-Sauveur-la-Vallée.
- M. l'abbé Mazergue, vicaire du Puy, est nommé curé de Cuzac.
- M. l'abbé Balayé, vicaire de Dégagnac, est transféré à Caniac.
- M. l'abbé Issaly, vicaire de Caniac, est transféré à Dégagnac.

Nouveau bureau de poste

Le bureau de poste créé à Cahus (section de Laval-de-Cère), sera mis en activité le 16 novembre courant.

Cet établissement desservira les communes de Cahus, Comiac, Teysseu et Lamatiwie, qui font actuellement partie des circonscriptions postales de Bretenoux et de Souceyrac.

Les correspondances à destination des communes dont il s'agit, devront donc, à partir de la date précitée, pour être sûrement dirigées, porter sur le libellé de l'adresse, l'indication du nouveau bureau chargé de les desservir.

Hygiène publique

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Garrigou, demeurant rue Jean de Vayrac, qui, malgré plusieurs avertissements, a conservé du fumier dans une fosse non couverte.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 9 novembre

Le tribunal correctionnel de Cahors a condamné trois individus, pour délits de chasse, à des amendes variant de 16 à 60 fr.

Le sieur Mathieu, Léon, cultivateur aux Mas-séries, est condamné à 16 fr. d'amende, pour ou-trages publics à un facteur rural (Loi Bérenger).

Le sieur Léon Valmary, âgé de 36 ans, cor-donnier à Cahors, est condamné à trois mois de prison, pour outrage public à la pudeur.

Verrier, Auguste, âgé de 38 ans, mineur, sans domicile fixe, est condamné à un mois de prison, pour vagabondage.

La femme Pechméja, épouse Guiral, cultiva-teur à Escamp, ayant trouvé un portefeuille contenant un certain nombre de billets de ban-que et l'ayant gardé, quoique connaissant le lé-gitime propriétaire, est condamnée à un mois de prison. (Loi Bérenger).

Les nommés Fau, Léopold, âgé de 19 ans, tourneur en robinets, et Lianzu, Antoine-Hi-laire, âgé de 19 ans, cordonnier, tous les deux domiciliés à St-Cirq-Lapopie, étant en état d'ivresse, menaient grand tapage sur la voie publique. M. le maire de St-Cirq les ayant priés de circuler et de rentrer tranquillement chez eux, ils l'accablèrent d'injures.

Ils sont condamnés, pour délits de tapage in-jurieux et d'outrages à un magistrat dans l'ex-ercice de ses fonctions, le premier à 11 fr. d'a-mende et 6 jours de prison (loi Bérenger) et l'autre à 11 fr. d'amende.

**Le crime de Milhac**

Voici de nouveaux détails sur le crime de Milhac, que nous avons annoncé dans notre dernier numéro.

C'est un nommé Jean-Baptiste Grégory, âgé de 76 ans, qui a tiré à bout portant un coup de fusil sur son neveu, un nommé Pierre Mar-got, âgé de 49 ans, pour un motif des plus futiles.

Voici les renseignements que nous avons recueillis sur cette triste et malheureuse affaire :

Le vieillard avait fait donation de tous ses biens à son neveu, à charge par celui-ci de sub-venir à ses besoins personnels. Ils semblaient vivre en bonne intelligence.

Lorsque, mardi dernier, vers les sept heures du matin, le sieur Margot se présenta pour prendre les bœufs dans la grange, son oncle lui dit qu'ils n'avaient pas suffisamment mangé et qu'il lui défendait de les prendre. Le neveu ne tint aucun compte des paroles du vieillard, mais à peine avait-il mis le doigt sur le loquet pour ouvrir la porte de la grange qu'il reçut un coup de fusil presque à bout portant qui l'atteignit au bas-ventre lui fai-sant une affreuse blessure.

C'est sans doute par un sentiment d'aberra-tion passagère et momentanée, que ce vieil-lard a commis son horrible forfait. Cependant, il paraît qu'il ne manifeste aucun repentir du mauvais acte qu'il a accompli.

Le gendarmier de Gourdon a procédé à l'arrestation du meurtrier.

L'infortuné Margot a succombé à ses bles-sures ; il est mort ce matin à six heures.

Il était marié et père d'une fille de 19 ans. Il jouissait de la considération de notre ville.

**Figearc**

Judi, à 8 heures 30 du soir, au moment de l'arrivée de l'express de Paris à Toulouse, le gen-darme Gerde, de planton à la gare, fut prévenu par un ecclésiastique qu'un garde républicain avait oublié dans son compartiment une valise et un sac de voyage. Gerde monta dans ce compar-timent et demanda aux voyageurs qui s'y trou-vaient si ces objets leur appartenaient. Sur leur réponse négative, notre gendarme les emporta et les déposa dans la salle d'attente de la gare.

Après le départ du train, on ouvrit la valise pour tâcher de découvrir le nom de celui qui l'a-vait égarée. On y trouva un carnet contenant la commission du garde républicain en congé à Coursan (Aude) et 1,024 fr. de valeurs.

Le tout a été expédié à destination.

**Fourmagnac**

Le nommé Laborie Jean, cultivateur domicilié à Fourmagnac, qui donnait depuis quelques temps des signes d'aliénation mentale, a été trouvé no-yé ce matin dans la chaussée du moulin de Mou-lène Firmin, meunier.

On attribue sa mort au suicide, ayant déserté la maison dans la nuit en ayant soin de tromper la vigilance de sa fille et de son gendre.

**Musique du 2<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME du 12 NOVEMBRE 1893  
de 2 à 3 h. du soir (Allées Fénélon)

- |                            |          |
|----------------------------|----------|
| Le Camp de Chalons (P. R.) | Leroux.  |
| Ouverture Fantastique      | Govaert. |
| Sur la Montagne (Valse)    | Kanlut.  |
| Carmen (Mosaïque)          | Bizet.   |
| Marche Lorraine            | Gauire.  |

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 4 au 11 Novembre 1893

**Naissances**

- Baynat Marie, place St-Maurice, 1.  
Clary Anne, rue de la Croix, 12.

Rigal Irma, rue St-Barthélemy, 35.  
Darnis Louise, rue des Boulevards, 15.  
Sers Jeanne, rue du Rempart, 13.  
Flourens Jean, Bd Gambetta, 25.  
Mourgues François, rue du Portail-Alban, 9.  
Calendrié Marie, rue Nationale, 77.

**Mariages**

Dunes Thomas, garçon de café, et Alibert An-toinette, tailleur.

**Décès**

Mazel Oscar, employé à la C<sup>ie</sup> d'Orléans, 19 ans célibataire, rue du Lycée.  
Michel Jules, 3 ans, impasse Soullès, 1.  
De Valon Antoine, 1 mois, Bd Gambetta, 51.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 14 novembre 1893

Pour les débuts de la troupe de drame

**PATRIE!**

Drame historique en 5 actes, de V. Sardou

M. GUYOT jouera le rôle du Duc d'Albe.

M. LEROY, jouera le rôle de Karloo.

Toute la troupe de drame et comédie figurera dans cet important ouvrage.

**HYGIÈNE**

**L'angine diphtérique**

L'Eclair a reçu d'un docteur la communi-cation suivante, à propos de cette terrible maladie :

Toutes les fois que je me trouve en présence d'un enfant atteint de mal de gorge de nature douteuse, au point de vue de la diphtérie, ou bien en présence d'un mal de gorge avec fausse membrane, je pratique immédiatement, moi-même, et cela est de la plus haute importance, une cautérisation du fond de la gorge en masse avec un pinceau à blaireau imprégné de la solution normale de perchlorure de fer, et je répète ces cautérisations, moi-même, deux et trois fois dans les vingt-quatre heures.

Si, après cette cautérisation, les fausses mem-branes repaissent quelques heures après, je fais une ou deux applications de perchlorure de fer, et ainsi chaque jour, jusqu'à disparition complète des fausses membranes, qui arrive tou-jours vers le septième ou huitième jour, au plus tard.

Recommandation très importante. — Il est absolument nécessaire de laver la bouche de l'en-fant avec de l'eau bouillie avant de pratiquer la cautérisation. Les tisanes vulgairement emplo-yées, la feuille de ronce, les gargarismes astrin-gents au sirop de mûres, au tannin, doivent être proscrits ; le vin rouge également ne convient pas. Les principes toniques contenus dans ces diverses préparations neutralisent complètement l'action du perchlorure de fer.

Les cautérisations au perchlorure de fer consti-tuent véritablement tout le traitement de l'an-gine diphtérique.

Comme adjuvant, je prescriis une potion conte-nant un gramme, deux grammes, quatre grammes de chlorate de potasse, suivant l'âge des petits malades.

Le chlorate de potasse a la propriété d'aug-menter la sécrétion de la salive et, par contre, de lubrifier les parties malades.

Comme alimentation, je prescriis du vin blanc exclusivement, bordeaux ou champagne, des œufs, des purées de légumes : en un mot, je sou-tiens le malade autant que possible.

Ceux qui ont des enfants, ceux qui veillent, alarmés, au moindre mal de gorge, sur de petits berceaux, nous comprendront d'avoir donné cet-te importance à un traitement dont le praticien qui l'applique se trouve si satisfait. Il pense qu'à son application, la mortalité de cette terrible maladie serait abaissée au point de ne pas don-ner 10 0/0, alors qu'elle atteint 70 0/0 dans cer-taines épidémies.

**FAITS DIVERS**

**La falsification du pain**

Où s'arrêtera-t-on dans l'art de la falsifica-tion ?

Voici que des plaintes viennent d'être adres-sées à la Société publique d'hygiène de France sur la falsification du pain. Il paraît que nom-bre de boulangers emploient des « trucs » pour donner à leur marchandise, fabriquée avec des farines de qualité inférieure, une sa-veur et une apparence artificielles.

C'est ainsi que quelques-uns mêlent aux fa-rines des poussières minérales, de la craie écrasée, des silicates de magnésie ou du sulfa-te de baryte. Il n'y a pas très longtemps, on a même arrêté, en Belgique, un peu scrupuleux boulanger qui avait trouvé l'ingénieux moyen de mettre du plâtre dans son pétrin, histoire,

sans doute de fortifier les pectoraux de ses clients.

Mais le dernier cri de la falsification con-siste à introduire une certaine quantité de sa-von dans les pâtes de boulangerie et de pâtis-serie, auxquels les malins commerçants ven-lent donner de la légèreté, de la spongiosité et du fondant. Ce truc vient d'être découvert par un chimiste étranger, M. Crispo.

Le moyen employé est, paraît-il, très sim-ple. Il consiste à faire dissoudre le savon dans une très petite quantité d'eau, puis à battre la solution avec de l'huile d'œillette ou n'im-porte quelle autre huile et enfin à ajouter celle-ci à la pâte. Le tour est joué.

Espérons qu'on mettra fin à ce commerce peu délicat pour nos estomacs !

**Semis d'automne**

Les semis d'automne sont préférables à ceux de printemps, mais dans beaucoup de cas on est obligé de recourir à ces derniers. On recomman-de surtout de semer les grosses graines, seules d'abord, et de les enterrer avec la herse. On sè-me ensuite les graines fines qu'on herse plus lé-gèrement. A cet effet, on prie le marchand grain-ier de livrer ses graines en deux sacs distincts, l'un contenant les grosses graines, l'autre les graines fines.

Lorsque les graines sont de bonne qualité mar-chande, il suffit ordinairement de 70 à 80 kilos pour ensemenner un hectare de pré. Il est bon de semer par un temps doux et humide pour obtenir une prompte germination. Après le hersage, il faut rouler le semis. Le roulage doit être plus ou moins lourd, suivant la densité de la terre. C'est une règle applicable à tous les semis au roulage.

Les prairies de graminées réclament les mêmes engrais que les céréales. Dans les sols calcaires, la potasse doit être fournie en bonnes proportions sous forme de haïnite.

L'acide phosphorique et l'azote sont les prin-cipaux engrais. L'azote nitrique convient dans les terres riches. Dans les terres pauvres, il le faut à l'état organique. C'est là que les engrais organiques sont précieux, parce que leurs effets sont assurés pour un certain nombre d'années. Si on a de bons composts mûris d'avance par des mélanges d'engrais chimiques, on peut obtenir les mêmes résultats.

**Intéressant pour tous les malades !** — Ma-con (Saône et Loire), le 25 novembre 1892. J'ai administré vos Pilules Suisses dans les cas où les gommes résines et l'aloès sont indiqués, entre autres dans la paresse intestinale ; dans ces cas j'ai obtenu des succès dignes d'être notés ; vos pilules produisent en effet une action sûre et rap-ide, même à petites doses. Chose digne d'être notée, je n'ai pas remarqué que vos Pilules aient fatigué ou irrité l'intestin. Si ces résultats vous paraissent intéressants, vous pouvez vous en ser-vir.

Dr HAHN.  
A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Gram-mont, Paris.

Le meilleur *antiglaireux* et *antibilieux* connu est la **Tisane Dussolin**. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Le **Tapioca Rils** a une finesse de goût et une saveur particulière qui l'ont fait adopter par tous les gourmets. Le plus recherché est le nu-méro 2, qui se vend en sacs de papier bleu.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, brouchi-tes chroniques, maladies de la poitrine et de l'esto-mac, de rhumatismes et de hernies, un moyen in-faillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et es-sayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la con-séquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à **M. Vincent**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indica-tions demandées.

**Prime à nos Abonnés**



Les Armes de précision de la maison

**Marius BERGER, fils**

de St-Étienne

Seront vendues par notre intermédiaire, 10 0/0 au-dessous de leur valeur.

C'est une occasion dont nous engageons nos lecteurs à profiter, à cette époque de la chasse et bientôt des étrennes.

Envoi *franco* du Catalogue illustré.

On peut voir, dans nos bureaux, un type su-perbe de carabines de tir.

**BULLETIN FINANCIER**

A l'heure actuelle les valeurs, même celles qui ces jours derniers avaient subi de fortes dépré-ciations, éprouvent une tendance favorable. A moins d'événements imprévus et importants toute tentative de baisse sera fortement combattue.

Le 3 0/0 est à 99 1/2 et à 99.10 au comptant, l'amortissable fait 98.85 et 98 au comptant, le 4 1/2 fait 104.45 et 104.40 au comptant, l'Exté-rieure espagnole s'inscrit en hausse. Les fonds russes sont très fermes. Le Turc cote 22.30. L'U-nifiée d'Egypte est inscrite à 506.

Le Hongrois est échangé à 92 3/8. L'Italien fait 80.40. La Banque de France est toujours très bien tenue. Le Crédit Foncier se traite à 1000 francs. Le Crédit Lyonnais se maintient à 752.50. Comme nos rentes, les chemins de fer ont une bonne tendance.



Le meilleur *régéné-rateur des forces* que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la **Tisane Dussolin**;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la **Tisane Dussolin**.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la **Tisane Dussolin**

produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhu-matismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La **Tisane Dussolin** se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Cahors, pharmacie P. Prevot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou

par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 44 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864  
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS  
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Dépôts à échéance fixe. — Chèques directs sur France et Étranger. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Avances et Opérations sur Titres. — Garde de Titres. — Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce. — Escompte et Encaissement de Coupons.

( Paiement sans frais des coupons des C<sup>tes</sup> de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, etc.)

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE possède des Succursales dans les principaux quartiers de Paris et dans les principales villes de France.

**ASTHME**  
EMPHYSÈME, BRONCHITE, OPPRESSION, guéris par le PAPIER FRUANEU récompensé à l'Exp. Univ. de 1889. — 1<sup>er</sup> ph. pharm. Entrep. E. FRUANEU, Nantes.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. — Sommaire du numéro du 11 novembre.

Gravures : Portraits (Nécrologie) : Karl Bodmer, collaborateur du *Monde illustré*. — M. Tirard, ancien président du conseil et ministre des finances. — Tchaikowski, compositeur russe. — C. Harrison, maire de Chicago. — Nos écrivains chez eux : M. Jules Lemaitre dans son cabinet de travail. — Beaux-Arts : Enfants au soleil, tableau de M. Aublet. — Paris : Le monument de Raffet, dans le jardin de l'Infante au Louvre. — Départements, Maubeuge : Inauguration du monument de Wattignies, par le président de la République. — Amérique, Chicago : Le dernier jour de l'exposition. — Maroc, Les événements du Maroc : La dernière sortie du général Margallo, à Melilla (place de la Constitution, le 27 octobre). — Mont Gurugu : Fort San Lorenzo. — Fort de Cabrerigas Bajas. — Fort de Cabrerigas Atlas. — Melilla : Vue prise du champ de bataille. — Et conde de Venadito, envoyant un obus sur le mont Gurugu. — Vue du champ de bataille, prise des murs de la ville. — Tillage Rifiani. — Fort San Lorenzo. — Fort Los Cmillos. — Sidi Guarrade.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Variété : L'Invalide à la tête de bois, par G. Lenôtre. — Le Monde scientifique. — Le sport, par Archiduc. — Le Monde financier. — Explication des gravures, Echees, Récréations, Rébus, Revue comique, Bibliographie, Science amusante, etc. — En supplément : « Crève-cœur, roman par Maurice Lefèvre, illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 9 novembre 1893 : Machine à sculpter automatique : J. Laffargue. — La photochromographie : Albert Londe. — Les systèmes de locomotion électrique de l'exposition de Chicago : E. Hospitalier. — Le mesurage du bétail. — L'huilerie mixte. — Machines à écrire : Gaston Tissandier. — Végétations bizarres : Daniel Bellet. — Téléphonie transocéanique : E. H. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 6 novembre 1893 : Ch. de Villedeuil. — La photographie et l'histoire : G. T.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Supplément 24 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Dessins de Robida. — Bibliographie.

LA REVUE UNIVERSELLE, 10, rue Saint-Joseph, Paris, publié dans son numéro du 5 novembre : La machine à courir. — Du traitement de la tuberculose pulmonaire par la méthode de Brown-Séquart. — Machine à percer portative. — Le Financier. — Des causes d'incendies et les moyens de les combattre (suite). — Un nouveau téléobjectif. — L'éclairage des wagons par l'air carburé. — Bidon de sûreté à écoulement et à fermeture automatiques. — Colonnes de vapeur lumineuses. — L'école pratique du magnétisme. — Kiosques et meubles en fer pliants pour poubelles. — Composition des vitesses. — Développement de la surface d'un cube. — Classement industriel des bois. — Menue quincaillerie. — Assemblages à embrèvements. — Soudure par amorces à chaude portée. — Ecole nationale de Dellys (Algérie). — Vieux arbres. — La reproduction des huîtres dans le vivier de Roscoff. — Un entomophage parasite des vers à soie européens. — Deux nouvelles maladies du mûrier. — Les gisements d'or des Pyrénées. — Etnographie, etc. — Le siège sous la Révolution. — Aux femmes russes, aux femmes françaises. — Correspondance de Chicago. — Broderie banaque. — Jeu de briques pour amuser les enfants. — Les poussières des rues. — Détails du patron-pélerine. — Enlèvement des taches de cambouis ou de graisse sur les vêtements. — Quelques termes de médecine usuelle et médicaments applicables. — L'art du bijou.

Abonnements : Un an 38 fr. Etranger, 52 fr. Numéro spécimen, 0 fr. 75. Abonnement d'essai de trois mois, 5 francs.

A lire dans la 442<sup>e</sup> livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE de très intéressants travaux sur la Géographie botanique, par MM. Hahn et Jobin, sur la Géographie zoologique, par M. Trouessart, sur l'Histoire de la géographie, par M. A.-M. Berthelot, une savante étude sur la Géologie, par M. Ch. Velain, une autre par M. H. Laurent sur la Géométrie. Enfin nous signalerons, tranchant heureusement sur le caractère un peu abstrait de cette livraison, les biographies historiques de Georges I<sup>er</sup>, Georges II, Georges III et Georges IV d'Angleterre, par M. Ch.-V. Langlais.

Prix de chaque livraison : 1 fr. — Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes Paris.

ÉTUDE

de M<sup>e</sup> Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n° 52 près le Palais de Justice

VENTE

A SUITE DE

Saisie Immobilière

ADJUDICATION

Fixée au treize décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, jour de mercredi, à midi, à la barre du Tribunal civil de Cahors.

Par exploit du ministère de M<sup>e</sup> Rousseau, huissier à Cahors, en date du trente août dernier, visé, enregistré, dénoncé et transcrit,

M. Jean Borderies, plus jeune, marchand de bestiaux, demeurant à St-Martin, commune de Lauzerte, ayant M<sup>e</sup> Billières, pour avoué constitué,

A fait procéder à la saisie réelle de tous les biens immeubles appartenant à Bernard Fabre, propriétaire cultivateur demeurant à Sabatié, commune de Lascabanes.

Le cahier des charges a été publié le huit novembre dernier et la vente a été fixée au jour ci-dessus indiqué.

DÉSIGNATION SOMMAIRE

DES IMMEUBLES SAISIS ET A VENDRE

Commune de Lascabanes

A St-Géry et Cambayroux, pâture numéro 49 section B, — Au même lieu, bois numéro 50 ; — Au même lieu, terre numéro 51 ; — Au même lieu, terre numéro 54. — A Terre-Blanc, pâture numéro 57 ; — Au même lieu, terre numéro 58 ; — Au même lieu, pâture numéro 59. — Au lieu dit Les Granges, pâture numéro 66 ; — Au même lieu, pâture numéro 67. — A Sabatié, jardin numéro 9 ; — Au même lieu, sol de maison numéro 10 ; — Au même lieu, terre numéro 13 ; — Au même lieu, sol de grange numéro 14. — Au bout de la côte de Logues, pâture numéro 43. — Aux Taillades, pâture numéro 49 ; — Au même lieu, vigne numéro 50 ; — Au même lieu, pâture numéro 68 ; — Au même lieu, vigne numéro 69 ; — Au même lieu, bois numéro 70. — A la Côte, bois numéro 77. — A St-Jean et les Cavèques, vigne numéro 6. — A Pech Latour et le Radesque, pâture numéro 1. — A Carelles haut et le Travers, bois numéro 45 section E. — A Robert de Robert, terre numéro 44. — Au lieu dit Les Granges, terre numéro 68 P section B. — Au clos de Maynard terre numéro 65 P ; — Au même lieu, bois numéro 66 P. — A Sabatié, maison en mauvais état, numéro 10 section B ; — Au même lieu, grange et écurie numéro 14.

Tous les biens immeubles ci-dessus désignés, seront vendus en un

seul lot sur la mise à prix de dix francs en sus des charges ci 10 fr. Pour le paiement des frais et du prix, voir le cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors.

Nota. — Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication à peine de déchéance.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué poursuivant soussigné. Cahors, le 11 novembre 1893.

L'avoué poursuivant, Jules BILLIÈRES.

Enregistré à Cahors le 11 novembre mil huit cent quatre-vingt-treize fol C reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé : Agard, receveur.

A céder

pour cause de maladie un fonds de commerce de grains. S'adresser à Madame veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n° 3, à Cahors.

A LOUER

UN APPARTEMENT

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE

Maison LUTZY, aux Hortes

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Guilloré.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

**VIN de VIAL**  
TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT  
Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX  
Le Tonic le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.  
Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Diarrhées atoniques, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.  
LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints

Vitrerie en  
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres  
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

Le propriétaire-gérant : LATTOU.